

Maurice Audin, la fin d'un mensonge

*Emmanuel Macron a mis fin à un non-dit de soixante et un ans : le jeune mathématicien a bien été assassiné par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Pour "l'Obs", **Michèle Audin, sa fille**, commente les images d'une vie trop brève*

L'« Obs » a un lien particulier avec Maurice Audin et avec la guerre d'Algérie. Avant que le conflit éclate, « l'Observateur », son ancêtre, a, le premier, dénoncé les tortures de la police française sur les militants nationalistes. C'était en décembre 1951, trois ans avant la « Toussaint rouge », sous la plume de Claude Bourdet, compagnon de la Libération, et sous le titre : « Y a-t-il une Gestapo en Algérie ? ». Jean Daniel, le cofondateur de « l'Obs », né à Blida, a couvert la guerre d'Algérie, systématiquement combattu le colonialisme et toujours défendu l'indépendance. Nous n'avons cessé ensuite d'écrire sur la disparition de Maurice Audin et sur le combat incessant de sa veuve, Josette. Depuis notre

publication, en 2012, d'un écrit du colonel Godard, en poste durant la guerre d'Algérie, accusant un officier d'avoir exécuté le mathématicien, nous avons cherché en vain à connaître les circonstances de sa mort. Torturé et exécuté ? Mort sous la torture ? Les archives n'ont rien confirmé. Les témoins n'ont pas voulu nous parler. D'autres sont morts avant que nous ayons pu les rencontrer. C'est dire qu'aujourd'hui nous saluons particulièrement l'acte historique d'Emmanuel Macron. En reconnaissant, le 13 septembre, que Maurice Audin a été tué par des militaires français, il met fin à soixante et un ans de non-dits et de mensonges d'Etat et ouvre enfin la porte à une réconciliation des mémoires fracassées de la guerre d'Algérie. En accordant une dérogation générale sur les archives relatives aux disparus et en appelant les témoins à parler, il signifie que la France souhaite la vérité sur la mort de Maurice Audin, emblématique, et, plus généralement, sur toutes les exactions de la guerre d'Algérie. Michèle Audin, la fille aînée de Maurice, avait 3 ans quand son père a disparu. Mathématicienne, auteure de nombreux ouvrages, dont « Une vie brève », un très beau livre sur son père, et « Oublier Clémence », consacré à son arrière-grand-mère paternelle, qui sera publié début octobre chez Gallimard, elle a écrit pour « l'Obs » les légendes, particulièrement émouvantes, de ces six pages, des jeunes années de son père à la visite du chef de l'Etat à sa mère.

NATHALIE FUNÈS



“

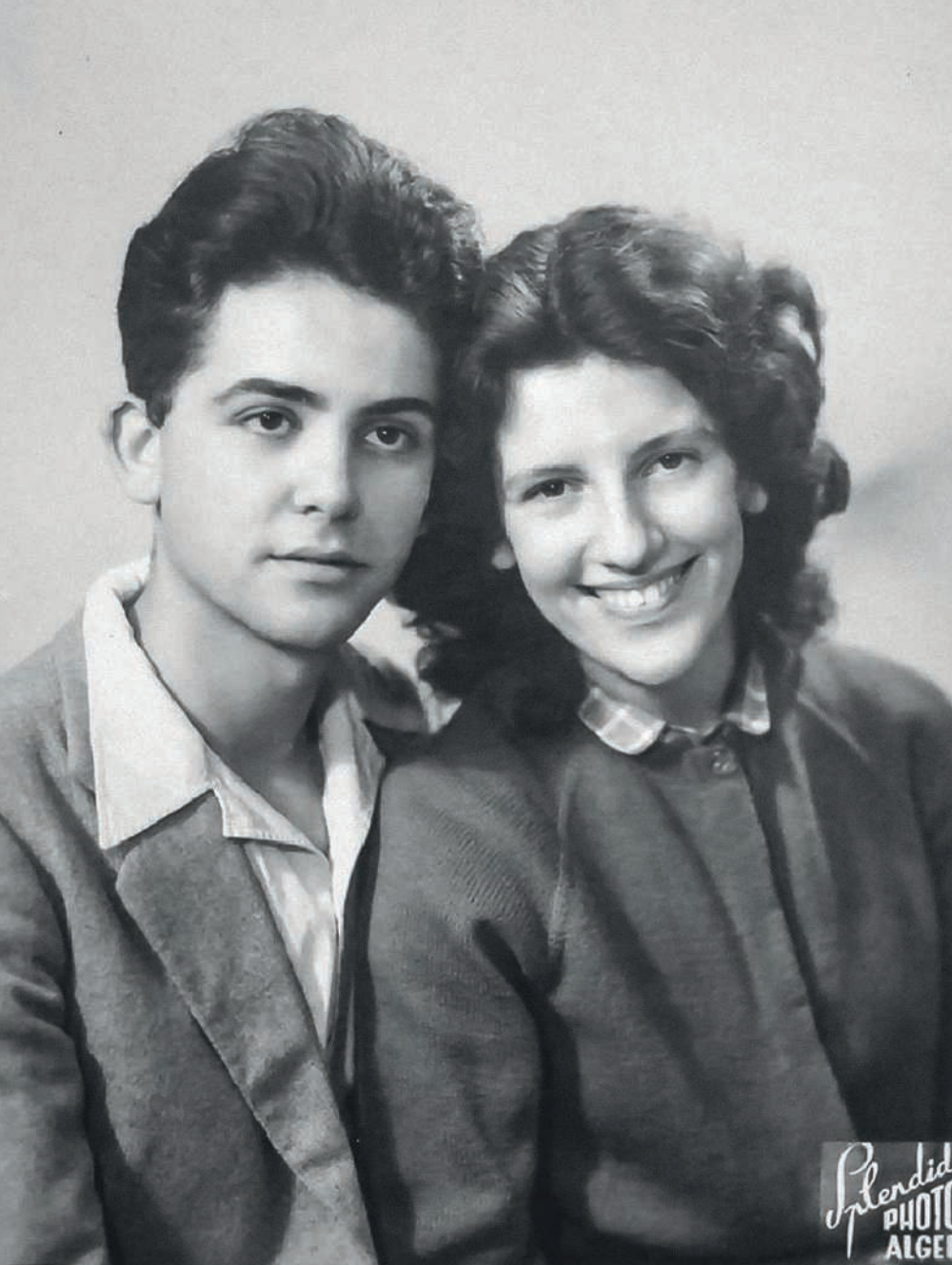
▲ 13 SEPTEMBRE 2018.

Emmanuel Macron se rend chez Josette Audin pour lui remettre sa déclaration. Si Josette ne sait toujours pas exactement comment Maurice est mort, la République reconnaît enfin qu'il a été torturé et assassiné. L'exergue de cette déclaration, dû à Pierre Vidal-Naquet, dit : « Ce système s'était installé sans qu'aucune modification n'ait été apportée au Code pénal, sans que les principes de 1789 aient cessé d'être proclamés comme les bases de l'Etat et sans que les gouvernements aient cessé de dire officiellement que la torture était condamnable, même s'ils s'en prenaient plus volontiers à ceux qui la pratiquaient. »

► 1952. Faculté des sciences

d'Alger. Maurice Audin et Josette Sempé ont 20 ans. Ils sont étudiants en mathématiques. Il va commencer une thèse, ils vont se marier. Ils sont tous deux révoltés par les injustices du système colonial dans lequel ils vivent – les « Européens » peuvent espérer aller à l'université alors que les « indigènes », le plus souvent, ne vont même pas à l'école, et ce n'est qu'un exemple. Josette photographie Maurice.





▲ **1953.** Une des très rares photos de Josette et Maurice ensemble. Ils se marient le 24 janvier, très simplement : la cérémonie à la mairie, suivie d'un « goûter » dans le petit appartement de Bab-el-Oued où Josette vit avec sa grand-mère. Quelque temps après, ils vont chez un photographe. Après l'arrestation de Maurice, dès que Josette a pu sortir, elle a commencé à le chercher, à demander des explications aux autorités militaires, à écrire des lettres, à faire connaître la disparition de son mari. Avec détermination et pugnacité, Josette a créé l'« affaire Audin », qui a contribué à faire savoir ce qui se passait en Algérie.



▲ **1955.** Le bébé que Maurice Audin montre fièrement à l'appareil photographique de Josette est leur deuxième enfant, Louis, né le 18 octobre. Maurice est assistant à la faculté des sciences, il travaille à sa thèse, il est membre du Parti communiste algérien, qui a été interdit le 12 septembre. Il s'occupe de la propagande et bientôt de cacher les dirigeants, recherchés et clandestins. Le troisième enfant de Maurice et Josette, Pierre, naît le 28 avril 1957, quarante-quatre jours avant l'arrestation de son père. Il n'y a pas de photo de Pierre avec son père.

► **1957.** L'armée française sur les toits de la Casbah, au-dessus de la ville blanche, du port et au loin de la baie d'Alger. Attentats contre des civils « pieds-noirs », qui pourraient être la mère d'Albert Camus, comme il le dit à Stockholm en décembre, ou la mienne, ou ma grand-mère... Arrestations, perquisitions, torture, exécutions se succèdent, destinées à terroriser les populations. Peut-être trois mille personnes arrêtées (et donc sous la responsabilité de l'armée de la République) sont portées disparues pendant la « bataille d'Alger ». La déclaration du 13 septembre devrait contribuer à une histoire apaisée de cette période et de la guerre d'Algérie.



◀ **3 DÉCEMBRE 1957.** Six mois après l'arrestation de Maurice, Josette est à Paris où elle rencontre notamment Jules Borker, un de ses avocats. La veille, elle a assisté, avec les parents de Maurice et de nombreux universitaires, à la soutenance *in absentia* de la thèse de Maurice, un événement, organisé par Laurent Schwartz, dont les mathématiciens qui y ont assisté se souviennent encore avec émotion.

A l'initiative de Schwartz, le conseil de la faculté des sciences a écrit, le 24 octobre, au ministre de l'Éducation nationale: « *Il est inadmissible qu'aujourd'hui, en France, quelqu'un puisse être arrêté, et qu'il soit encore impossible, quatre mois après, de savoir ce qu'il est devenu.* »



◀ **JUIN 1959.** Agenda chargé pour Josette Audin. Le lundi 22, à Rennes, le juge d'instruction. Le 24, à Paris, conférence de presse. Le 25, meeting à la Mutualité. Les 27 et 28, congrès du PCF à Ivry. A tous, juge, journalistes, public, elle pointe les documents manifestement falsifiés figurant au dossier de l'instruction de sa plainte en homicide volontaire du

4 juillet 1957. Faux, contradictions entre les déclarations des témoins de l'« évasion » de Maurice Audin, le juge a assez d'éléments pour confondre les coupables... Parmi les journalistes, Maurice Kriegel-Valrimont, à qui elle explique tout ceci en détail. D'où cette double page dans l'hebdomadaire communiste « France nouvelle ».



▲ **2003.** L'artiste Ernest Pignon-Ernest réalise un « parcours Audin » à Alger. Il colle son image grandeur nature du jeune mathématicien, en chemisette, un livre à la main, dans des lieux liés à son histoire. Maurice marche ainsi, par exemple, dans la cour de l'immeuble d'El-Biar où il a été torturé, qui pourrait être aussi le lieu où il a été assassiné. Pour cette photographie, il est devant (sur ?) l'immeuble qu'il habitait, rue Gustave-Flaubert, celui dans lequel il a été arrêté par les parachutistes de Massu le 11 juin 1957. Josette Audin et ses enfants ont dû quitter ce logement en 1961 pour échapper aux menaces de l'OAS.



◀ **26 MAI 2004.** Inauguration de la place Maurice-Audin, sur la rue des Ecoles, à Paris. De gauche à droite, deux des petites-filles de Josette et Maurice Audin, Josette, le maire de Paris Bertrand Delanoë, et l'historien Pierre Vidal-Naquet, auteur, dès 1958, de « l'Affaire Audin », que publia Jérôme Lindon aux Editions de Minuit. Il y dénonçait la torture et, à la suite d'une enquête rigoureuse, y infirmait la thèse de l'« évasion » de Maurice Audin, dont il démontrait que c'était une mise en scène destinée à dissimuler un assassinat.

▼ **2018.** Soixante et un ans après, il est toujours impossible de savoir exactement ce que Maurice Audin est devenu. Louis, le bébé de la photo, est mort en 2006. Ses enfants, sur les photographies dans l'appartement de Josette, ont grandi. Leur grand-père, Maurice, a toujours 25 ans.



▲ **2018.** « Jeune, éternellement », a écrit Pierre Vidal-Naquet de sa mère disparue à Auschwitz. Je me souviens de l'avoir entendu le dire aussi de Maurice Audin. Josette a toujours 26 ans. Sa détermination et sa volonté de savoir sont intactes.

”